

Laon, le 17 juillet 2026,

PIERRE-JEAN VERZELEN ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE

Une session extraordinaire du Conseil départemental de l'Aisne s'est tenue ce jeudi 16 juillet, après la démission de Nicolas Fricoteaux, afin d'élire un nouveau président à la tête de l'exécutif départemental.



Ouverte par Michèle Fuselier, en tant que 1^{ère} vice-présidente du Département, la séance a ensuite été présidée, conformément à la procédure, par la doyenne d'âge de l'assemblée avant l'organisation du scrutin.

Pierre-Jean Verzelen élu au premier tour

À l'issue du vote à bulletin secret, **Pierre-Jean Verzelen a recueilli 30 voix**, devant Caroline Varlet-Chénot (**6 voix**) et Sarah Bâtonnet (**0 voix**). Six bulletins blancs ont également été comptabilisés. Pierre-Jean Verzelen, conseiller départemental du canton de Marle, a ainsi été élu président du Département de l'Aisne.

« **C'est un honneur et j'essaierai d'être digne de cette confiance** » a déclaré le nouveau président à l'issue de son élection. Rendant hommage au travail accompli depuis plus de dix ans par la majorité départementale, il a affirmé sa volonté de poursuivre les réformes engagées tout en imprimant sa marque : « **Je ne pars pas d'une page blanche. Ma volonté est d'incarner le département, impulser les politiques et d'assumer les choix, même dans les moments difficiles** ».

Le président a également salué **l'engagement des agents départementaux**, rappelant que « **notre métier est de rendre du service au public** », et a fixé son ambition pour le territoire : « Je veux rompre avec la fatalité face aux défis que sont notamment **l'accès aux soins de santé, l'eau, la transition énergétique ou l'habitat.** »

Mise en place de la Commission permanente

Les conseillers départementaux ont ensuite adopté à main levée la composition de la Commission permanente. Celle-ci est composée du président, de **9 vice-présidents** et des **32 conseillers départementaux**. Une seule liste ayant été déposée, ses membres ont été désignés à l'unanimité.

Les vice-présidents élus



De gauche à droite : Yann Rojo, Colette Blériot, David Bobin, Pierre-Jean Verzelen, Michèle Fuselier, Freddy Grzeziczak, Anne Maricot, Mathieu Fraise, Jeanne Roussel et Thomas Dudebout.

- David Bobin, 1^{er} vice-président, délégué aux **finances, à l'organisation et à la modernisation de l'action publique**
- Michèle Fuselier, 2^e vice-présidente, déléguée à la **transition écologique, à l'adaptation au changement climatique et aux politiques de l'eau**
- Mathieu Fraise, 3^e vice-président, délégué aux **équipements départementaux, aux solidarités territoriales et à la ruralité**
- Colette Blériot, 4^e vice-présidente, déléguée au **sport et à la vie associative**
- Thomas Dudebout, 5^e vice-président, délégué aux **politiques d'insertion, à l'emploi, à la jeunesse, à la famille et à la protection de l'enfance**
- Anne Maricot, 6^e vice-présidente, déléguée à **l'autonomie, au bien-vieillir et au handicap**
- Freddy Grzeziczak, 7^e vice-président, délégué à **l'habitat et à l'aménagement du territoire**
- Jeanne Roussel, 8^e vice-présidente, déléguée aux **politiques culturelles et touristiques**
- Yann Rojo, 9^e vice-président, délégué à la **santé, à l'accès aux soins et à l'attractivité médicale**